



Séance du Conseil intercommunal Région de Nyon du district de Nyon

Jeudi 27 septembre 2018 à Le Vaud

Extrait de Procès-verbal – Ordre du jour

Appel des communes : **Présentes :** 38 communes / 34 communes DISREN

Le Conseil Intercommunal du Conseil Régional a pris les décisions suivantes :

Election d'un membre à la Commission de Gestion

Yvan Bucciol a été élu par 111 oui, 0 non et 5 abstentions

N°31-2018 "Préavis DISREN pour la réalisation du projet du Bois de Chênes"

Ce préavis est adopté par 102 oui, 0 non et 5 abstentions

N°33-2018 "Préavis concernant le dépassement budgétaire 2018"

Ce préavis est adopté par 108 oui, 2 non et 6 abstentions

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

Au nom du Conseil intercommunal

La Présidente

La Secrétaire



Valérie Jeanrenaud

Katherina Repond